EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 6 MARS 2020

N°26-2020

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	**FINANCES**
Présents	12	Budgets Primitifs 2020 Commune, Assainissement, Commerce de proximité
Votants	14	

◊ Convocation du 28 février 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi six mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 février, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mme Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaël CRAHES, Mathias MERCIER.

Absents excusés : Mmes Dominique GUICHARD, Déborah MELISSON, M Sylvain LAUNAY

Procurations : Dominique GUICHARD donne pouvoir à Bénédicte LECERF-CARCOUËT
Sylvain LAUNAY « « Mathias MERCIER

✐ Bénédicte LECERF-CARCOUËT a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire présente les Budgets Primitifs 2020 – Commune, Assainissement, Commerce de proximité qui s'équilibrent comme suit :

	Commune	Assainissement	Commerce de proximité
Fonctionnement			
Dépenses	1 211 283,00	157 069,78	41 122,39
Recettes	1 211 283,00	157 069,78	41 122,39
Investissement			
Dépenses	2 685 719,03	204 440,08	24 003,63
Recettes	2 685 719,03	204 440,08	24 003,63

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les Budgets Primitifs 2020 tels que présentés.

Pour extrait conforme, le 20 mars 2020

Le Maire,

Monique JAMIN

Accusé de réception en préfecture
044-214402240-20200306-26-2020-DE
Date de télétransmission : 20/03/2020
Date de réception préfecture : 20/03/2020